

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 05 juin 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 19 juin 2020.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 10 juin. Ramassage des bacs gris le jeudi 18 juin. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

1977	Date de création du bulletin d'informations de Goulven. Il était hebdomadaire en format A4
2014	Date de lancement de notre site internet www.mairie-goulven.fr On y retrouve les informations utiles, les actualités et le bulletin en PDF.
2020	Date de lancement de notre page d'actualités Facebook ! Les méthodes de communication évoluent, pour s'adapter à tous !

🔗 **Nouveau ! Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Commune Goulven.** Vous y retrouverez des actualités et des informations en temps réel ! N'hésitez pas à partager l'information !



🔗 **Résumé de la réunion de Conseil municipal du 25 mai :** M. Yves ILIOU a été élu maire. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer à 3 le nombre d'adjoints au maire. M. Jean-Jacques LE BRAS a été élu 1^{er} adjoint, M. Régis FEGAR a été élu 2^{ème} adjoint, M Sylvain LEFEVRE a été élu 3^{ème} adjoint.

🔗 **Les fleurs embellissent notre cadre de vie, nous apportent de la couleur et des parfums. Dans les lieux publics, elles ne sont pas en libre-service. Plutôt que de voler les plans, pensez à contacter des jardiniers passionnés qui se feront un plaisir de vous offrir des boutures ou d'échanger des plantes.**

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÉUNION D'INFORMATION

Mardi 16 juin à 19h

Salle Kerjezequel (Lesneven)

Port du masque obligatoire

Les travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif à Goulven vont démarrer cet été pour une durée estimée de 6 mois. Les habitations desservies par ce futur réseau seront dans l'obligation de se connecter à ce nouveau réseau de collecte des eaux usées.

Afin de vous présenter le projet dans son ensemble (parcelles desservies, fonctionnement technique, délai pour se connecter, aspects financiers...) et répondre à vos interrogations, une réunion publique est organisée en présence des élus de la commune et de la Communauté en charge du projet, du maître d'œuvre ainsi que de la société qui réalisera les travaux. Les usagers concernés par ce projet sont invités : habitants du bourg à Ty-Poas, route de la Grève, La Gare, Le Menoc, lotissement Mechou bian, Costadraon, lotissement de Bediez, Porsmeur, Kerdijipot, et Kereloc.

Si certaines personnes ne sont pas disponibles à la date proposée, le contenu de la présentation sera disponible en mairie sur demande.

🔗 **Ouverture des terrasses :** suite au déconfinement les établissements tels que les bars et restaurants ont été autorisés à rouvrir leurs portes. Les emplacements de terrasses vont être élargis. Nous vous encourageons à aller leur rendre visite pour les aider à relancer l'activité !

🔗 **Recensement militaire :** vous venez de fêter votre 16^{ème} anniversaire ? Venez-vous faire recenser en mairie. Apportez le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.

🔗 **Urbanisme :** déclaration préalable déposée par :

- Vincent DENISE pour l'isolation extérieure du bâtiment, bardage bois et réfection du toit en bois à Rababuan
- Jean-Marie ILIOU pour l'installation d'une terrasse de 10m² et d'un escalier en bois pour accéder au jardin
- Olivier QUERE pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en intégration à Costadraon

🔗 **Ecole publique du Vieux Poirier :** vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée 2020-2021. Les inscriptions se font auprès de la directrice que vous pouvez contacter au 02.98.83.50.46 de préférence à midi. Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire, les visites des locaux scolaires devront être reportées à une date ultérieure.

⌘ **A louer au rez-de-chaussée de la « Résidence de l'enclos »,** appartement T1, normes PMR pour personne âgée / handicapée, libre. Contactez la mairie.

⌘ **A louer** au centre-bourg, local pour activité para-médicale. Disponible immédiatement. Renseignements en mairie.

JO de la BUTTE
Le 7 juin entre 8h et 13h - édition virtuelle

- 1** **Marchez, courez, pédalez, galopez...** seul ou en famille, à l'heure et à l'endroit que vous souhaitez ! 
- 2** Envoyez-nous une photo et la distance parcourue sur la **messaging de notre page Facebook** ou sur notre boîte mail **jodelabutte.plouider@gmail.com** 
- 3** Faites un **don** sur notre cagnotte en ligne pour la **Ligue contre le cancer** et **l'AEP (CHU de Brest)** ou en Mairie de Plouider. 

**JO de la Butte,
Édition virtuelle,
le 7 juin prochain entre 8h et 13h !**

Que vous soyez à Plouider, dans le Finistère, en Bretagne, en France ou ailleurs, cette édition virtuelle n'a pas de frontière ! Notre cagnotte en ligne est déjà ouverte et prête à accueillir, dès aujourd'hui, vos dons, que vous participiez ou non au défi !

Notre objectif à tous : soutenir les malades du cancer et leur famille grâce à 2 associations :
La Ligue contre le cancer et l'AEP (CHU de BREST).

⌘ **Rappel déconfinement, règles à respecter lors de votre passage en mairie :** du gel hydro-alcoolique est à votre disposition à l'entrée de la mairie, une vitre de protection a été posée sur le guichet du secrétariat, mais faute de pouvoir respecter les normes de distanciation sociale dans le hall de la mairie, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Il vous est également conseillé de vous munir d'un stylo

Vie associative

➤ **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider** 

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
07 juin	JO de la butte	JO de la butte	JO de la butte	JO de la butte
14 juin	Départ 8h00, circuit 105, 114 km	Départ 8h30, circuit 83, 86 km	Départ 8h30, circuit 83, 65 km	Départ 8h30, circuit 3023, 67 km

Vie Paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Les messes célébrées en public sont supprimées jusqu'à nouvel avis.

Les préparations d'obsèques religieuses ont lieu dans les cimetières et sont célébrées en présence d'un petit nombre de personnes respectant les distances requises entre elles. Quand ce sera possible et en concertation avec la famille, une célébration d'obsèques aura plus tard à l'église paroissiale.

Les préparations et célébrations des baptêmes et mariages sont reportés.

Permanence téléphonique pour la communauté de la Côte des Légendes : 02.98.83.40.59 entre 10h et 11h. Les prêtres assurent un accueil téléphonique chaque soir de 17h à 19h au 02.98.83.00.43 Pour garder un lien paroissial, visitez le site www.ndfolgoet.fr



Communauté de communes

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77.

Contact@cc-pays-de-lesneven.fr www.pays-lesneven.fr



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

• **HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN.** Merci de continuer à privilégier les démarches en ligne en contactant les services par mail ou téléphone à chaque fois que cela est possible. Pour les demandes ne pouvant être traitées à distance, un accès pourra être accordé **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** sous condition de porter un masque et de respecter les gestes barrières. Tel. : 02.98.21.11.77 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi).

-**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM).** Afin de garantir la sécurité de tous, les accueils de la **CPAM du Finistère resteront fermés jusqu'à nouvel avis**, y compris nos permanences. En cas de besoin, nos assurés pourront effectuer et suivre leurs démarches en ligne en se connectant à leur compte « ameli ». En cas de nécessité il sera possible de prendre un rendez-vous téléphonique par internet ou au 36 46. A la date et heure du rendez-vous fixé, le numéro de téléphone qui s'affichera sera le 02.98.76.41.99. Les correspondances sont à adresser par voie postale à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au 1 rue de Savoie 29282 Brest Cedex. L'Assurance Maladie reste mobilisée pour garantir les remboursements des soins et le paiement des prestations.

-MAISON DE L'EMPLOI. En raison de la crise sanitaire actuelle, la Maison de l'Emploi ne sera **pas ré-ouverte au public, du 11 au 29 mai**. En cas de besoin, nous restons joignables par téléphone au 02.98.21.13.14 (ou au 07.49.15.46.92) ou par mail à l'adresse suivante : maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr A partir du 18 mai, possibilité de vous recevoir en entretien individuel UNIQUEMENT sur prise de rendez-vous pour des demandes urgentes ou cas particulier, de 9h à 12h avec port du masque obligatoire par les usagers (merci de venir avec votre propre stylo).

- INFO RELATIVE AUX DECLARATIONS DE REVENUS. Si vous souhaitez un accompagnement pour effecteur votre déclaration, il est possible de demander un RDV téléphonique avec un agent des finances publiques, en appelant le 0809 401 401, ou en sollicitant un RDV sur www.impôts.gouv.fr via la rubrique « contact » ou via l'espace personnel.

• **OFFICE DE TOURISME :** Accueil à Ménéham tous les jours sauf le dimanche de 9h30 à 18h, accueil à Lesneven, tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

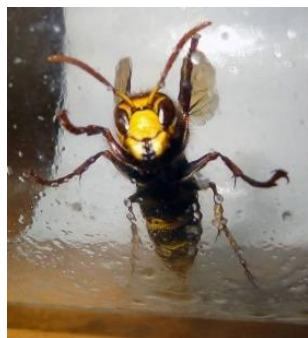
• **SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED.** L'accueil du service Déchets est accessible, du lundi au vendredi de 8h à 17h (**fermé tous les jeudis matin**), par mail à l'adresse sped@clcl.bzh et téléphone au 02 98 21 87 88. Il est demandé aux usagers de privilégier les démarches dématérialisées en consultant préalablement le site internet de la CLCL : www.clcl.bzh/environnement/dechets . **Les dernières actualités concernant ce service** ainsi que de nombreuses informations, procédures et formulaires administratifs y sont présents.

• **SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT.** L'accueil du service Eau/Assainissement reste accessible, du lundi au vendredi de 8h à 17h (**fermé tous les jeudis matin**) par mail à l'adresse contact-eauetasst@clcl.bzh et téléphone au 02 98 83 02 80 (pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est accessible 24h/24 à ce numéro). Il est demandé aux usagers d'effectuer leurs démarches de façon dématérialisées en consultant préalablement le site internet de la CLCL www.clcl.bzh/environnement/eau-assainissement

• **TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021 - ECOLES PRIMAIRES** - Les familles souhaitant réinscrire leurs enfants au transport scolaire pour les écoles primaires recevront prochainement par courrier la fiche d'inscription pour l'année 2020-2021. Ce document est à compléter recto/verso puis à renvoyer par courrier (12 boulevard des frères lumière 29260 Lesneven) ou mail (contact@clcl.bzh). Pour une 1ère inscription, les familles sont invitées à prendre contact avec leur mairie. - **COLLÈGES ET LYCÉES**- Contrairement aux années précédentes, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 s'effectuent désormais auprès de la Région Bretagne. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires> rubrique « Finistère ». Vous **aurez jusqu'au 15 juillet** prochain pour effectuer votre inscription. Attention, passé ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée. > Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la centrale d'appels régionale BreizhGo au 02.99.300.300 (prix d'un appel local). Cette centrale traite pour le Finistère uniquement, les questions liées aux transports scolaires.

• **CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI). ACCUEIL DE LOISIRS.** Après un accueil restreint aux enfants du personnel soignant, notre accueil de loisirs peut désormais accueillir tous les enfants du territoire, dans le respect des mesures sanitaires. La capacité d'accueil étant limitée, nous invitons toutes les familles à formaliser l'inscription de préférence par mail ou par téléphone, même si les enfants étaient déjà inscrits sur les prochains mercredis. Dans un souci de bonne organisation, nous devons impérativement recevoir une confirmation des inscriptions effectuées avant la période de confinement. Vous pouvez nous communiquer vos dates, en précisant bien si l'inscription est pour la matinée, l'après-midi, avec ou sans repas à l'adresse suivante csc.lesneven@wanadoo.fr ou éventuellement par téléphone au 02.98.83.04.91

Plateforme des Solidarités : la plateforme " Solidair ' Breiz" est toujours active. Les personnes isolées ne doivent pas hésiter à nous faire part de leur besoin tant que cette période de semi-confinement sera recommandée, en appelant le 02.98.83.04.91. Plus d'informations : www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org



• **PIÉGAGE FRELONS ASIATIQUES.** Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à elles sortir de leur confinement hivernal. C'est donc la période idéale pour le piégeage, et ce jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles. Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1m 1.50m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...) Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques. En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.



Informations diverses

★ **Jeune, diplômé et expérimenté, propose garde d'enfants.** Contactez Tony LE GOUIL au 06.20.94.71.05.

★ **La commune de Plouider recrute :** à compter du 1er décembre 2020, un adjoint administratif polyvalent pour la gestion de l'agence postale à temps non complet (18h30/semaine du mardi au samedi matin). Missions principales : Gestion de l'agence postale : Accueil et information du public sur les services courants proposés par La Poste - Affranchissement du courrier - Vente de timbres-poste à usage courant, d'enveloppes et prêt à poster - Suivi des envois en recommandé - Dépôt des objets y compris recommandés et retrait des lettres et colis en instance - Retrait et versement d'espèces sur compte courant postal et compte épargne - Traitement des instances (lettres recommandées, colis...) - Paiement de mandats - Transmission des informations au bureau central via un logiciel spécifique d'application. Le poste sera basé à la Mairie et l'agent

recruté sera amené à effectuer des opérations courantes à l'accueil de la Mairie : accueil physique et téléphonique, formalités administratives diverses et travaux de secrétariat. Profil : Devoir de confidentialité, rigoureux, dynamique, motivé et autonome, sens du travail en équipe et du service public. Titulaire d'un BAC à BAC + 2 en comptabilité/secrétariat, et d'une expérience significative dans le domaine administratif. Utilisation courante des logiciels de bureautique. Les candidatures comprenant une lettre manuscrite et un CV sont à adresser à M. le Maire de Plouider - Place Saint-Didier - 29260 Plouider pour le 12 juin 2020. Fiche de poste détaillée disponible sur le site de la commune de Plouider : www.plouider.fr

★ **Portes ouvertes à Skol Diwan Lesneven.** Les familles intéressées par la pédagogie immersive mise en place dans les écoles Diwan pourront rencontrer les enseignants de l'école le samedi 13 et le samedi 20 juin, de 9h à 12h. Une visite rapide des

locaux sera possible également. Pour respecter le protocole sanitaire et les règles de distanciation, nous vous invitons à prendre RDV au 02.98.83.37.24. ou à l'adresse suivante: skol.lesneven@diwan.bzh

★ **Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique** : le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.98.21.02.02.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré**. A partir de lundi 8 juin, nous avons le plaisir de reprendre la vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs. Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven.
Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou

envoyer votre liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** » : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

➤ Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Conciliateur de justice : ☎ 02.98.21.11.77 ou par mail charles.quemeneur@conciliateurdejustice.fr

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault,**

Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**0 800 130 000**
(appel gratuit)

